

LA QUESTION DU JOUR

Les chauffards sont-ils assez sévèrement punis?

Votez par SMS en envoyant **ROU OUI** ou **ROU NON** au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site www.arcinfo.chSANTÉ
L'OFSP déconseille les solariums

Une étude publiée dans le dernier bulletin de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montre que près d'une Suisse sur deux et un Suisse sur quatre ont déjà utilisé un solarium. Près d'un dixième de la population s'expose régulièrement au «soleil artificiel», notamment les jeunes.

Chaque année, la Suisse recense 22 nouveaux cas de mélanomes de la peau pour 100 000 habitants, ce qui la place à la première place d'une liste de 40 pays européens. En comparaison mondiale, elle se situe derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les cancers cutanés non mortels sont nettement plus fréquents que les mélanomes: 160 cas annuels environ pour 100 000 habitants, soit 12 000 dans toute la Suisse, rappelle l'OFSP. Chez les jeunes adultes, le mélanome est l'un des types de cancers les plus fréquents.

Ces 20 dernières années, la fréquence des mélanomes a doublé en Suisse. Dans la catégorie des moins de 50 ans, l'augmentation et la fréquence sont nettement plus élevées chez les femmes que chez les hommes. Chez les plus de 70 ans, la tendance s'inverse. La raison du grand nombre de cancers de la peau et de cette augmentation dans la population suisse n'est pas encore établie de façon définitive.

On soupçonne le comportement des Suisses durant leurs loisirs d'en être à l'origine: il s'est modifié depuis plusieurs années, privilégiant une forte exposition aux UV le week-end et lors de fréquentes vacances au soleil. De plus, les Suisses se tournent vers les solariums pour compenser les périodes de grisaille et de froid.

Sur la base de cette étude, l'OFSP rappelle que toute utilisation d'un solarium présente un risque potentiel pour la santé. Les personnes présentant un type de peau I (le plus clair) devraient renoncer totalement aux solariums, ce qui n'est pas respecté, constate l'OFSP. **ATS**

TAXIS

Faciliter le transport des enfants en taxi

Une solution souple devrait être trouvée pour faciliter le transport d'enfants dans les taxis. Vu les problèmes suscités par l'obligation de les attacher jusqu'à 12 ans par un dispositif spécifique, le Conseil national exige des dérogations. Par 148 voix contre dix, la Chambre du peuple a adopté une motion de sa commission des transports. Les taxis pourraient circuler sans dispositif d'attache particulier car souvent, les familles avec enfants ne peuvent pas les emprunter. **ATS**

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE
Pas de législation sur les décodeurs

L'Etat n'interviendra pas pour réguler l'offre en matière de télévision numérique. Après le Conseil des Etats, le National a entériné tacitement hier un projet visant à forcer les câblo-opérateurs à laisser leurs clients choisir librement leur décodeur. **ATS**

CIRCULATION La commission des transports des Etats veut renforcer la lutte contre la délinquance routière. Le comité d'initiative contre les chauffards maintient la pression.

Les chauffards sont pris en tenaille

BERNE - CHRISTIANE IMSAND

«Nous avons réuni quelque 110 000 signatures en faveur de notre initiative contre les chauffards. Nous avons l'intention de la déposer à la Chancellerie fédérale au moins de juin», indique Silvan Granig, porte-parole de la Fondation Road Cross qui est à l'origine du projet.

Ce texte n'est pas encore déposé qu'il exerce déjà une influence décisive. La commission des transports du Conseil des Etats a décidé la semaine passée de renforcer les mesures du programme de prévention routière Via Sicura pour aller au-devant des vœux des initiateurs. Elle veut notamment infliger jusqu'à quatre ans de prison aux automobilistes coupables d'excès de vitesse importants, par exemple dans le cadre de courses poursuite.

«Le projet Via Sicura n'est pas un contre-projet à l'initiative de Road Cross», souligne la sénatrice vaudoise, Géraldine Savary, membre de la commission des transports. «Nous espérons néanmoins que ces mesures, couplées à celles qui seront prises dans le cadre de l'harmonisation des peines, permettront le retrait de ce texte.» La réponse des initiateurs est sans équivoque: ils n'ont aucune intention de retirer leur texte pour l'instant. Ils maintiendront la pression jusqu'à la fin des débats parlementaires.

Le Conseil des Etats traitera le dossier en juin. Il est contraint à l'action car on a rarement vu un aussi large panel politique soutenir un texte d'initiative. Parmi les parlementaires membres du comité, on trouve notamment l'UDC neuchâtelois Yvan Perrin, la socialiste genevoise Liliane Maury-Pasquier, le Vert vaudois Luc Recordon, le libéral radical argovien Philipp Müller ou encore le PDC lucernois Pius



L'initiative de Road Cross entend jouer un rôle préventif en sanctionnant les excès de vitesse particulièrement importants par des peines d'un à quatre ans de prison. [KEYSTONE]

« Nous espérons néanmoins que ces mesures permettront le retrait de ce texte. »

GÉRALDINE SAVARY MEMBRE DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS

Segmüller. La présence de Romands dans le comité d'initiative est significative de l'évolution du débat. Jusqu'à la fin du siècle passé, la discussion sur la sécurité routière était l'exemple même du Röstigraben.

Paradoxalement, l'intolérance contre les chauffards s'est accrue au fur et à mesure que le

nombre des victimes de la route diminuait. En 2010, le Bureau de prévention des accidents a enregistré 328 tués et 4508 blessés graves. C'est un nombre historiquement bas, mais le recul constaté depuis les années 1970 (1773 morts en 1971) prouve que les accidents mortels ne sont pas une fatalité. Le

Tribunal fédéral a suivi le mouvement en serrant la vis aux chauffards coupables d'homicide. Il y a une année, il a confirmé une peine de six ans de prison contre un jeune conducteur qui avait perdu la maîtrise de son bolide et tué ses deux passagers.

Le Conseil fédéral a tenu compte de cet arrêt dans son avant-projet d'harmonisation des peines. A l'avenir, l'auteur d'un homicide par négligence ou de lésions corporelles graves pourrait encourir jusqu'à cinq ans de prison au lieu de trois. L'Office fédéral de la justice est encore en train de dépeupler les résultats de la procédure de consultation. Le message sera pro-

bablement adopté après la pause estivale, indique le porte-parole de l'office, Folco Galli.

L'initiative de Road Cross entend jouer un rôle préventif en sanctionnant les excès de vitesse particulièrement importants par des peines d'un à quatre ans de prison. Elle entend par là une vitesse de plus de 70 km/h dans une zone à 30 km/h, de 100 km/h dans les zones à 50, de 140 km/h dans les zones à 80 et de 200 km/h sur les autoroutes. La commission du Conseil des Etats propose une échelle différente. Les chauffards risqueraient la prison en dépassant du double la vitesse maximale autorisée. **ATS**

CINÉMA Le Festival International du film oriental de Genève a commencé hier.

«Chaque film sème les graines d'une révolution»

Les chiffres donnent le tournis: vingt et un documentaires, près de cinquante courts-métrages et vingt-six longs métrages projetés en une semaine. Le programme du Festival international du film oriental de Genève, qui a ouvert ses portes hier, est riche en découvertes.

Derrière la toile, un homme: Tahar Houchi. Directeur artistique du festival, cet Algérien d'origine est un cinéophile averti - il a couvert d'innombrables festivals de films comme journaliste - et un humaniste convaincu. «Le cinéma sert à porter un regard nouveau sur l'autre, sur la diversité du monde qui nous entoure», souligne-t-il. C'est en cherchant à parler de la culture berbère que l'aventure commence. «En 2004, alors que personne n'avait un sou à investir dans un projet de ce genre, j'ai

pris contact avec des jeunes producteurs du Maghreb. Malgré l'absence de pub autour de cet événement, j'ai eu la bonne surprise de voir débarquer près de 80 personnes dans les salles!», se réjouit-il. Tahar Houchi décide de ne pas en rester là. Contacts avec des cinéastes d'ici et d'ailleurs, création d'un programme oriental... Sa formule attire près de sept cents personnes lors de l'édition suivante.

C'est qu'il prône un cinéma aux antipodes du traditionnel triptyque - «pop-corn et glace engloutis devant un film américain grosse production». Tahar Houchi est en quête de partage; il aime les émotions nées des rencontres entre public et réalisateurs. Et surtout, le regard différent que le cinéma offre sur un monde, qu'il y a «urgence à comprendre autrement que par l'actualité dont on



Tahar Houchi est le directeur du Festival du film oriental de Genève. [SP]

nous abreuve à longueur de journée».

Parions que cette année, il y aura foule: les révolutions arabes ont exacerbé l'intérêt pour un Orient qui bouge, et qui nous surprend d'autant plus que le ci-

néma n'a jamais cessé d'y être une passion populaire, quelles que soient les dictatures. «Les cinéastes arabes, qui ont longtemps vécu dans la crainte d'être jetés en prison, ont été obligés de développer des techniques pour

faire passer leur message en douce. Résultat, à côté de l'industrie du film à l'eau de rose, le cinéma oriental peut se targuer de très belles créations.»

Cette année, ce sont les jeunes et les minorités qui sont à l'honneur. Une manière de rendre hommage à ceux qui ont osé parcourir le chemin de la liberté et une façon de rappeler, aussi, que cette démocratie doit reconnaître que la pluralité est une richesse. «La démocratie dans la diversité», résume le cinéophile dans un sourire. Cet humanisme caméra au poing fera certainement de nombreux heureux du côté de Genève. **ALINE JACOTTET**

INFO

A voir: Festival international du film oriental de Genève, du 11 au 17 avril. Site Internet: www.fifog.com